



C3590

GRAND CONSEIL
reçu le 07 SEP. 2016

GRAND CONSEIL	
Expédié le: 7.9.2016	Session GC: 22-23.9.2016
Président	Députés (100)
Correspondance GC	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission: pétition	
Objet: P 1991	
Copie à:	

SECRETARIAT GENERAL DU
GRAND-CONSEIL
Case postale 3970

1211 Genève 3

Cartigny, septembre 2016

Concerne : Lettre de soutien à la pétition adressée au Grand Conseil de la République et Canton de Genève « Non à l'abandon de l'hélicoptère de sauvetage genevois REGA15 »

Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Le Conseil d'Etat et les HUG ont annoncé au début de l'été la fin de l'activité de l'hélicoptère de sauvetage genevois REGA15, ceci au 31 décembre 2016.

Cette décision a surpris nos populations et nous-mêmes, autorités de ces communes. En effet, REGA15, actif depuis 40 ans sur notre territoire, est un moyen de secours rapide pour nos communes situées à distance des HUG (distance kilométrique, mais également en temps au vu des conditions difficiles de circulation à certaines heures).

En moyenne, cet hélicoptère intervient une fois par semaine dans la Champagne genevoise pour apporter secours aux habitants de nos communes. Pour exemple, samedi 20 août, REGA15 est intervenu deux fois dans notre région, une fois à Cartigny et une fois à Avusy. Il ne s'agit donc pas d'une utilisation ponctuelle et inutile, et l'on ne serait prétendre qu'il n'a jamais sauvé personne.

Lors de certains types d'affections, la présence d'un médecin (et pas seulement celle des ambulanciers) est nécessaire. L'hélicoptère est bien plus rapide qu'un SMUR (cardiomobile) pour intervenir en campagne. Il permet ainsi l'arrivée rapide d'un médecin au chevet de la victime et un transport tout aussi rapide de la victime à l'hôpital.

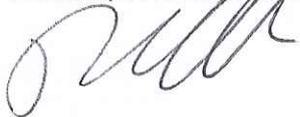
Le recours à l'hélicoptère vaudois, comme le préconisaient à fin juin les HUG, demande de 15 à 20 minutes de temps de vol supplémentaire, ce qui rend inutile un appui héliporté. Alors qu'actuellement REGA15 peut intervenir en quelques minutes (7 à 10 minutes), un SMUR mettra quinze à vingt minutes et l'hélicoptère lausannois arriverait encore plus tard.

REGA15 est un élément du dispositif de secours d'urgence nécessaire pour notre région et pour l'ensemble du Grand Genève. Nous demandons dès lors que la décision annoncée début juin soit gelée et qu'une solution pérenne soit trouvée, en collaboration avec la REGA dans le cadre de son projet de redéploiement de ses activités de sauvetage depuis ses bases de plaine.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, à l'assurance de notre considération et vous adressons nos salutations distinguées.

Commune d'Aire-la-Ville :

Dominique Novelle, maire



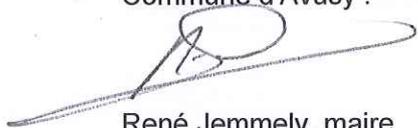
Commune d'Avully :

René Riem, maire



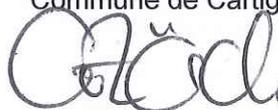
Commune d'Avusy :

René Jemmely, maire



Commune de Cartigny :

Carine Zach, maire



Commune de Chancy :

Patrick Bouvier, maire



Commune de Laconnex :

Hubert Dethurens, maire



Commune de Soral :

Raul Florez, maire

